

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 12

Rubrik: Communiqué

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Amis apiculteurs qui avez appris à aimer la nature, à admirer le travail collectif de vos abeilles, l'ordre immuable qui préside à toutes leurs activités, resteriez-vous insensibles à ce destin de l'humanité? Non, nous nous refusons de croire que tout est joué, que plus rien ne reste à faire, qu'il n'y a plus qu'à attendre la fin apocalyptique d'un univers insensé. Il est de notre devoir d'homme de faire en sorte que l'amour soit plus fort que la haine.

Ni la paix entre les nations, ni la fraternité entre les peuples n'existeront aussi longtemps que volontairement nous méconnaîtrons cette loi d'amour universel, cette loi sublime qui veut «que tu ne fasses pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit».

Joignons-nous à ces autres hommes, assez rares, qui portent en leur cœur une espérance fraternelle, une loi d'amour qui s'exprime par la tolérance, c'est-à-dire par le respect absolu au droit de la différence, le respect de la conviction sincère d'autrui. Que ce sentiment nous anime tous les jours de cette année qui s'ouvre. Que la loi de paix et d'amour soit notre guide. C'est avec ce message «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! Paix entre les nations! Paix entre les hommes!» que je vous souhaite à tous, chers collègues apiculteurs, une bonne et heureuse année 1981.

Qu'elle raffermisse votre courage et qu'elle vous apprenne à supporter et à aimer vos semblables, vos frères, comme vous désirez être aimés.

Doudin

Communiqué

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU CANTON DU VALAIS

OFFICE VÉTÉRINAIRE CANTONAL Sion, le 12 juin 1980

Aux responsables de l'apiculture

Messieurs,

M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers à Saint-Maurice, a atteint la limite d'âge au 31 décembre 1979. Il fallait donc pourvoir à son remplacement.

Nous avons l'avantage de vous informer qu'en séance du 23 avril 1980, le Conseil d'Etat a nommé M. Praz Robert, de Sion, inspecteur cantonal des ruchers pour le Valais romand, et M. Max Eggel, inspecteur cantonal des ruchers pour le Haut-Valais.

Nous sommes persuadés que ces deux personnes rempliront au mieux les tâches qui leur seront confiées, et pouvons vous assurer de leur parfaite collaboration dans la lutte contre les maladies des abeilles ainsi que dans toutes les activités touchant l'apiculture.

M. Richard a accepté de rester encore quelques mois à notre disposition, afin d'assurer la mise au courant des intéressés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le vétérinaire cantonal :

G. Brunner

Note de la rédaction

Tout cultivateur d'abeilles de Romandie sait que la bonne marche d'une fédération d'apiculture dépend moins du travail effectué par les membres de comités divers, même celui des membres du Comité central de la SAR, que de celui que fournit le commissaire cantonal. Nous sommes en décembre et la saison des fleurs a passé.

Par la communication officielle que vous venez de lire, vous avez appris que **M. Amédée Richard** prend sa retraite.

Pendant plus d'un quart de siècle, M. Richard fut non seulement la tête pensante et agissante de l'apiculture valaisanne mais celle de toute la Romandie. Tout le monde se plaît à reconnaître l'immense travail accompli par l'«Amédée de Saint-Maurice».

Sous son impulsion, ce n'est pas seulement l'apiculture valaisanne qui a progressé, mais toute l'apiculture de Romandie. Fin connaisseur des maladies des abeilles, M. Richard a su conduire de main de maître les travaux d'assainissement du rucher valaisan.

Ce n'est pas sans une pointe d'amour-propre, qu'il peut déclarer, au moment de passer «les pouvoirs», qu'il n'y a plus aucun cas de loque qui sévit actuellement en Valais, que la nosémosse ou l'acariose sont pratiquement inexistant dans le Vieux-Pays.

Animé du feu sacré de l'amour des abeilles, M. Richard a toujours su agir avec tact et psychologie. Dans chacune de ses interventions, tant auprès des apiculteurs qu'auprès des autorités, il savait



envelopper sa main de fer dans un gant de velours. C'est ainsi que chaque fois qu'il était fait appel à lui les angles s'arrondissaient, les aiguillons s'émooussaient, les différends s'aplanissaient et les obstacles disparaissaient comme par enchantement.

Grâce à son dévouement, à ses compétences et à sa disponibilité, l'apiculture valaisanne put progresser et devenir ce qu'elle est aujourd'hui. M. Richard peut être fier de l'œuvre accomplie. C'est sans aucun scrupule, ni remords, ni regret qu'il peut, dès maintenant, transmettre le flambeau à MM. **Max Eggel** et **Robert Praz**. Le premier succédera à M. Richard dans la partie allemande du canton, tandis que le second poursuivra l'œuvre de M. Richard dans le Valais romand. En disant merci de tout cœur à notre ami Amédée, nous disons «Bienvenue» à Robert Praz et à Max Eggel. Nous leur souhaitons, à tous deux, une bonne santé afin qu'ils puissent déployer une féconde activité.

Pour ceux qui ne le savent pas, relevons que les apiculteurs valaisans de langue allemande ne font pas partie de la SAR. Ils sont rattachés à la VDSB. Ce sont donc nos confrères de la Blaue qui adresseront des vœux plus détaillés à M. Eggel. Je n'ai pas le droit de marcher sur leurs plates-bandes.

Notre collègue **Robert Praz** est venu au monde en 1933. Il est marié et père de deux charmants enfants. Je ne dirai rien de leur maman, sauf qu'elle est toujours souriante et fort sympathique.

Apiculteur chevronné, inspecteur régional des ruchers pour le val d'Hérens, M. Praz, à l'instar de M. Richard, est animé par la même passion des abeilles.

Impétueux, fougueux, expansif, tenace, Robert ne manque pas d'objectivité ni de perspicacité. Nul doute que les nouvelles tâches qu'il devra assumer en qualité d'inspecteur cantonal des ruchers pour le Valais romand lui siéront comme une reine au milieu d'une colonie bien sélectionnée et bien organisée.

M. Robert Praz, tous les apiculteurs du Valais romand ont les yeux braqués sur vous et, en vous adressant leurs félicitations pour votre nomination à un poste aussi important, ils misent sur votre dévouement et vos connaissances pour que progresse encore l'apiculture valaisanne.

A. Fournier

